

CODE DE CONDUITE (en 03 exemplaires)

Le présent code résume les obligations et droits des parties prenantes à la formation sur le journalisme. En effet, le succès du programme dépend de l'implication des trois (3) parties que sont la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), le/la participant(e) et l'organe de presse employeur du/de la participant(e), représenté par le Rédacteur en Chef.

Le/la participant(e) et l'employeur

- Les participants se conforment aux dates, heures et lieux prévus par le programme.
- L'organe de presse met à la disposition du participant les matériels et équipements journalistiques nécessaires pour les pratiques sur sites.
- Le Rédacteur en Chef facilite le partage et l'application des acquis du/de la participant(e) dans le cadre de son travail au sein de l'organe de presse.

La FES

La FES se charge de la planification, de l'exécution et de l'évaluation ainsi que du financement du programme. Dans ce cadre, la FES couvre, entre autres, pour l'ensemble des participants :

- les fournitures et matériels de formation ;
- la restauration et l'hébergement pendant les sessions : déjeuner, pause-café, et éventuellement les dîner et petit-déjeuner ;
- le transport, selon les besoins du programme.

La formation est gratuite et aucune indemnité ou autre rémunération ne sera allouée aux participants.

CALENDRIER DES SESSIONS ET INTER-SESSIONS

SESSIONS	THEMES	DATES
Session 1	FONDAMENTAUX	9-13 avril 2018
Inter-session	Draft du projet d'investigation	Avant le 27 avril 2018 à 12h00
Suivi 1	Avec les Rédacteurs en Chef	Semaine du 7 mai 2018
Session 2	JOURNALISME D'INVESTIGATION	22 - 25 mai 2018
Inter-session	Accompagnement du processus d'élaboration par les formateurs	Mai- Juin 2018
Session 3	PRATIQUES POLITIQUES ET DECISIONS ECONOMIQUES	12 - 15 juin 2018
Inter-session	Version finale du Projet d'investigation	Avant le 22 juin 2018 à 12h00
Inter-session	Accompagnement du processus de réalisation par les formateurs	Juillet - Septembre 2018
Inter-session	Production et diffusion de l'investigation	Avant le 14 septembre 2018
Conférence	CONVENTION COLLECTIVE – COUVERTURE DES ELECTIONS	18-19 septembre 2018
Suivi 2	avec les Rédacteurs en Chef	Semaine du 15 octobre 2018
Evaluation	Evaluation des investigations	Semaine du 22 octobre 2018
Session 4	DEFIS ACTUELS	6-7 novembre 2018
Sortie de promotion	Remise des attestations et prix	8 novembre 2018 à 09h30
Prix	Stage à Maurice	Semaine du 3 décembre 2018

Lu et approuvé, le

LE/LA PARTICIPANT(E)

LE REDACTEUR EN CHEF

LA FES

(signature, nom et titre)

(signature, nom et titre)

(signature, nom et titre)

CACHET

CACHET

DE L'ORGANE DE PRESSE

DE LA FES

(Merci d'imprimer et signer en 03 exemplaires)